

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra au siège de l'EPCI – 271, chaussée Jules César à BEAUCHAMP (95250), le :

**Mardi 15 Septembre 2026
A 9 HEURES 00**

ORDRE DU JOUR

A – ORDRE DU JOUR DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

1. Approbation du Procès-verbal du Bureau communautaire du 16 juin 2026.
2. Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2027-2030 proposé par le CIG Grande Couronne.
3. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2019 à 2024 sur le budget principal.
4. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2018 à 2020 sur le budget annexe Assainissement.
5. Exploitation d'un service régulier local de bus sur les communes de Corneilles-en-Parisis et Franconville-la-Garenne.
6. Marché de fourniture de documents imprimés et audiovisuels pour le réseau de Lecture publique.
7. Convention de mise à disposition du service mutualisé « Salubrité ».
8. Convention de mise à disposition d'agents de Police Municipale Mutualisée.
9. Convention de mise à disposition du service d'assistance à la protection des données à caractère personnel.
10. Convention de mise à disposition du service commande publique.
11. Marché public global de performance relatif à l'exploitation, la maintenance, la modernisation et la performance énergétique des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore de la CA Val Parisis.



Le Président,

Yannick BOËDEC